

Je vis encore
« chez nous » !



Aidez mes parents à y rester
en favorisant le
désenclavement routier et
numérique des territoires
desservis par la RN 88

SOMMAIRE

Page 1 :

- Le mot du Président

Page 2 :

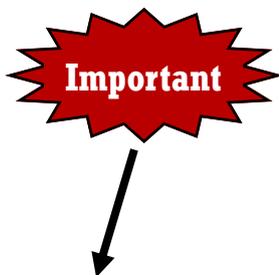
- Sommaire des lettres reçues ou envoyées récemment

Pages 3 à 25 :

- Ensemble des courriers reçus et surtout envoyés aux personnalités locales et régionales

Page 26 :

- Bulletin d'adhésion pour 2017



Important :

Sauf erreur de notre part, nous n'avons pas reçu votre cotisation pour 2017 et nous en avons besoin pour continuer à mener notre action.

Nous comptons sur vous pour nous l'adresser et nous confirmer votre soutien.

Nous vous en remercions par avance.



Association « OUI à la 2x2 voies »

Association loi 1901 n° W482001181, créée le 6 novembre 1998

La Gazette du OUI

NUMÉRO 60

le 22 juin 2017

Le mot du Président

Chers adhérents et sympathisants,

Si nous conservons cette présentation surannée pour notre *Gazette*, c'est volontairement, pour montrer que notre objectif n'a pas varié depuis la création de notre association il y a bientôt 20 ans : **obtenir la réalisation de la RN 88 à 2x2 voies sur la totalité de son tracé.**

Certes, la tendance écologique n'est soi-disant pas à développer le transport routier, mais est-il plus écologique de rouler sur une route sinueuse, accidentée, à vitesse variable en fonction du dénivelé et des obstacles, en traversant les villes et les villages ou d'emprunter un ruban plus rectiligne, plus court, à vitesse pratiquement constante sans nuisances sonores ni olfactives pour nos agglomérations tout en consommant moins de carburant ?

Pour prendre exemple seulement sur la Région Occitanie :

- L'Etat, aidé par la Région, vient de mettre en service le doublement de l'autoroute A9 par l'A709 (25kms) à Montpellier, alors que, parallèlement, Nîmes devrait être reliée à Perpignan par une ligne de chemin de fer à grande vitesse.
- L'Etat a lancé, en janvier, l'enquête publique pour la liaison autoroutière Toulouse—Castres.

Pendant ce temps, qu'en est-il de notre RN 88 ?

En Haute-Loire, les travaux de contournement du Puy-en-Velay continuent avec du retard et son ouverture est maintenant reportée à mi-2018. Le Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes a toutefois obtenu que sa Région ait la maîtrise d'ouvrage pour la mise à deux fois deux voies de la RN 88 entre Le Pertuis et Saint-Hostien dont les travaux devraient commencer en 2019.

Du côté Aveyron, la liaison complète Rodez-Toulouse est en bonne voie avec la déviation de Barraqueville, de même que la réalisation du « barreau de Saint-Ayme ». La rocade de Rodez étant actuellement à l'étude il ne reste, en Aveyron, que le tronçon Causse-Comtal - Séverac qui n'est pas encore prévu.

Et en Lozère ? Depuis l'arrêté de déclaration d'utilité publique de la rocade Ouest (qui n'est pas la RN88 contrairement à ce qui est trop souvent écrit !), publié le 6 décembre 2011 (!) nous attendons toujours un début des travaux promis depuis...

Quant à la déviation de Langogne, vous pourrez lire ce qu'il en est dans les pages suivantes qui constituent la totalité de ce journal, dans l'attente d'un nouvel épisode !

Bonne lecture et à bientôt !

Le Président
Jean VILLEMAGNE

Association " OUI à la 2x2 VOIES " 2, rue d'Aigues Passes - 48000 MENDE

Tél (Président): 04.66.45.42.74 - Mail : villemagne.jean@orange.fr

SITE : www.rn88.info

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION «OUI à la 2X2 VOIES»

N° ISSN: 1294-5455

IMPRIME et EDITE par les soins de l'Association- Dr Publication : Jean VILLEMAGNE

GAZETTE N° 60 page 1



Liste des courriers Oui 2x2 voies concernant le contournement de Langogne

	Destinataire	Date	Page
1	Courrier du sénateur de l'Ardèche Jacques Genest à la DREAL Occitanie	14-mars	3 - 4
2	Réponse de la DREAL Occitanie M. Didier Kruger	21-avr	5
3	Transmission par le sénateur Jacques Genest de la réponse de la DREAL	11-mai	6
4	Courrier à la DREAL M. Didier Kruger	07-juin	7 - 8
5	Courrier au préfet de Région Occitanie M. Pascal Mailhos	10-juin	9
6	Courrier au préfet de Région Auvergne-Rhône-Alpes M. Henri-Michel Comet	10-juin	10
7	Courrier à la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes Mme Françoise Noars	10-juin	11 - 12
8	Courrier au sénateur de l'Ardèche M. Jacques Genest	13-juin	13
9	Courrier au député de la Lozère Pierre Morel à L'Huissier	14-juin	14
10	Courrier à la présidente du Conseil régional d'Occitanie Carole Delga	15-juin	15
11	Courrier à la vice-présidente du Conseil régional d'Occitanie Aurélie Maillols	15-juin	16
12	Courrier à la Présidente du Conseil départemental de la Lozère Sophie Pantel	15-juin	17
13	Courrier au président du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes Laurent Wauquiez	16-juin	18
14	Courrier au sénateur de la Lozère Alain Bertrand	16-juin	19
15	Courrier au préfet de la Lozère Hervé Malherbe	16-juin	20
16	Courrier au président du SMEPATL Laurent Suau	16-juin	21
17	Courrier au maire de Langogne Guy Malaval	16-juin	22
18	Courrier au député de la Lozère Pierre Morel à L'Huissier	18-juin	23
19	Courrier au député de la 2ème circonscription de la Haute-Loire Jean-Pierre Vigier	18-juin	24
20	Courrier à la vice-présidente du Conseil régional d'Occitanie Aurélie Maillols	20-juin	25

REPUBLIQUE FRANÇAISE

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



Jacques GENEST

SENATEUR DE L'ARDECHE

MAIRE DE COUCOURON

COPIE

Monsieur Didier KRUGER
Directeur Régional
Direction Régionale de
l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement – DREAL Languedoc-
Roussillon-Midi-Pyrénées
520 Allée Henri II de Montmorency
34000 - MONTPELLIER

Privas, le 14 mars 2017

Réf. : MD/JC/JLG/ER/14/03

Monsieur le Directeur,

Je tenais à vous alerter sur le dossier relatif au contournement routier de LANGOGNE situé sur le tracé de la RN 88. En effet, de nombreux habitants du quartier du Pont d'Allier mais aussi commerçants et artisans m'ont saisi sur le projet dont vous menez l'étude.

Actuellement la RN 88 passe dans la commune de LANGOGNE. A ce jour et à ma connaissance, le tracé du projet envisagé reprend une partie du linéaire évoqué initialement mais bifurque pour rejoindre le cours de la RN 88 à la sortie de LANGOGNE et coupe le hameau du Pont d'Allier. Cette hypothèse est de nature à modifier et à bouleverser profondément les équilibres économiques et sociaux de cette partie de la commune et plus particulièrement du quartier du Pont d'Allier. D'ailleurs le Conseil Municipal de LANGOGNE par délibération en date du 29 octobre 2015 a exprimé son souhait de voir étudier d'autres solutions alternatives.

La proximité du territoire ardéchois et l'unification des deux Régions en une seule entité Auvergne-Rhône-Alpes sont deux éléments qui me poussent à vous solliciter. Le tracé choisi doit permettre un aménagement du territoire qui s'inscrit harmonieusement dans le temps et dans l'espace.

Or, il semble que la solution du tracé prévu et décrit plus haut ne s'inscrive ni dans l'un, ni dans l'autre. D'une part dans le temps, l'hypothèse passant par le quartier du Pont d'Allier ne pourra être pérenne à long terme.

Permanence Parlementaire - 4, cours du Palais - 07000 Privas - Tél. 04 75 30 34 53 - adresse mail : senateurs07@gmail.com

Il faudra de toute façon imaginer un tracé plus direct et abandonner le barreau créé au Pont d'Allier et ce afin d'aller rechercher, de façon plus directe, la jonction avec la RN 102.

D'autre part, ce tracé ne s'intègre pas non plus dans l'espace, puisqu'il va bouleverser profondément la vie de nombreuses familles de LANGOGNE.

Pour l'ensemble de ces raisons, dans le souci d'une réelle vision à long terme de l'aménagement de ce territoire, mais aussi de rationalisation de la dépense publique et d'économie des deniers publics, je me permets d'insister auprès de vous afin que vous envisagiez très vite des hypothèses humainement moins coûteuses et plus adaptées au contexte de ce territoire.

Je vous serai donc extrêmement reconnaissant de considérer ma demande avec la plus grande bienveillance et de me faire connaître la suite susceptible d'être réservée à cette dernière.

Dans l'attente de votre réponse, Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de mes respectueuses salutations.



Jacques GENEST

Copie : Monsieur Guy MALAVAL, Maire, Mairie, 48300, LANGOGNE.
Monsieur Alain GIBERT, Maire, Mairie, 07110, ROCLES.
Monsieur Franck MAZAUDIER, Quartier du Pont d'Allier, 48300, LANGOGNE.
Monsieur Alain PARIS, 20 Rue du pont vieux, 48300, LANGOGNE
Monsieur Henry PROUHEZE, Quartier du Pont d'Allier, 48300, LANGOGNE
Monsieur Michel RANC, Le Village, 07110, ROCLES



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Montpellier, le 21 AVR. 2017

Direction Transports – Site de Montpellier
Département Maîtrise d'Ouvrage des Routes Nationales
DTI DORNIJON N° 225
Affaire suivie par : Jacques Michalet
Téléphone : 04 34 46 65 56
Courriel : jacques.michalet@developpement-durable.gouv.fr

COPIE

27 AVR. 2017

Monsieur le Sénateur,

Par courrier en date du 14 mars 2017, vous m'alertez sur le dossier relatif au contournement de Langogne par la RN 88.

Ce projet a fait l'objet d'une concertation publique en novembre 2015, avec une présentation des différents tracés dans les communes de Saint-Flour de Mercoire, Langogne et Lespéron. Il convient de rappeler que le projet étudié, actuellement à 2x1 voie, s'inscrit totalement dans le principe d'un aménagement à long terme de la RN 88 à 2x2 voies.

Les tracés proposés à la concertation reprenaient, pour la partie sud, les fuseaux établis en 2007. Pour ce secteur, la variante qui a fait la quasi-unanimité est la variante dite A1, à quelques adaptations près.

Pour la partie nord, de la RD 906 au raccordement avec la RN 88, il nous a été demandé d'étudier une solution plus courte que le fuseau de 2007, compatible avec une mobilisation et une utilisation raisonnable des crédits pouvant être affectés à cette opération. Cette donnée nous a amenés à présenter, dans le cadre de la concertation, une variante dite B1 qui, tenant compte des contraintes de terrain, a abouti à un raccordement à la RN 88 actuelle au niveau du pont d'Allier.

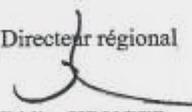
À l'issue de la concertation, il a été mis en avant la nécessité d'étudier plusieurs variantes à ce raccordement dont une proposée par les riverains du pont d'Allier. La présentation de ces nouveaux tracés a été faite en mairie de Langogne le 23 janvier 2017. Même si une forte attente a été exprimée pour la mise à 2x2 voies de la RN88, un consensus s'est dégagé en faveur de la variante V1, qui passe derrière le restaurant et se raccorde au niveau de l'entrée de la zone artisanale. Ce tracé a été validé par le ministère en charges des transports et les études se poursuivent sur cette base.

Le contournement de Langogne – Pradelles, prévu au fuseau d'origine n'est pas envisageable actuellement au vu des sommes qu'il conviendrait de mobiliser et de l'état des finances publiques. Il convient également de préciser qu'il n'est pas possible de réaliser le projet de contournement de Langogne en le scindant en plusieurs phases.

En ce qui concerne le planning envisagé pour cette opération, l'enquête publique pourrait être organisée en 2019, avec une phase d'acquisition de terrains en 2020. Cette première partie est financée à 100 % par l'État dans le cadre du Contrat de plan État Région 2015-2020. Sous réserve des moyens qui pourraient être mobilisés dans le cadre des futurs contrats de plan, les premiers travaux pourraient voir le jour en 2022.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire concernant cette opération, je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Directeur régional


Didier KRUGER

Monsieur Jacques GENEST
Sénateur de l'Ardèche
4, cours du Palais
07 000 PRIVAS

Site de Montpellier- 520 allée Henri II de Montmorency -34064 MONTPELLIER CEDEX 02 - Tél. 04 34 46 64 00
1 rue de la Cité administrative – CS 80002 - 31074 TOULOUSE CEDEX 9 – Tél. 05 61 58 50 00
<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr>



Monsieur Henry PROUHEZE,
Quartier du Pont d'Allier,
48300 - LANGOGNE

Jacques GENEST

SENATEUR DE L'ARDECHE

Privas, le 11 mai 2017

MAIRE DE COUCOURON

Réf. : MD/JG/JLG/ER/11/05

Monsieur,

Je me permets par la présente de vous communiquer copie de la réponse de Monsieur Didier KRUGER, Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement. En effet, suite à la prise en compte de vos légitimes inquiétudes, je l'avais alerté sur le futur tracé de la déviation qui vous concerne et je lui avais notamment demandé d'abandonner l'hypothèse d'un tracé passant par le quartier du Pont d'Allier.

A la lecture de ce courrier vous constaterez que Monsieur Didier KRUGER m'a affirmé qu'une concertation avait été menée, qu'une solution consensuelle s'était dégagée et qu'au regard des sommes à investir et des contraintes budgétaires, aucune autre solution ne peut être envisagée à ce jour.

Je suis navré de la teneur de cette réponse, néanmoins vous pourrez compter sur ma pugnacité pour défendre votre vision de cet aménagement.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Jacques GENEST



ASSOCIATION OUI A LA 2X2 VOIES

2, rue d'Aigues Passes - 48000 MENDE
Site Internet : www.rm88.info

Téléphone : 04 66 45 42 74 (président)
Messagerie : oui2x2voies@orange.fr

Mende le 7 juin 2017

COPIE

Monsieur Didier KRUGER

Directeur régional de l'environnement
de l'aménagement et du logement
Occitanie

Cité administrative

1, rue de la Cité administrative
CS 80002

31074 TOULOUSE CEDEX9

Réf : Votre courrier DT/DMORN/JM/n°115 du 21 avril 2017 adressé à Monsieur le Sénateur Genest
Affaire suivie par M. Jacques Michalet

Monsieur le Directeur,

J'ai en main la lettre du 21 avril, sous votre signature, adressée à Monsieur le Sénateur de l'Ardèche Jacques Genest.

En tant que Président de l'association « *Oui à la 2x2 voies* » qui milite en faveur de la réalisation de la RN 88 sur l'ensemble de son parcours telle que prévue en 1993 et confirmée depuis par tous les gouvernements successifs, j'ai le regret de vous dire, qu'étant moi-même présent à la réunion de Langogne du 23 janvier 2017, il est absolument faux d'affirmer qu'un consensus s'est dégagé en faveur d'une des trois variantes proposées.

A cette occasion, tous les riverains qui sont intervenus se sont unanimement prononcés contre les trois projets qui leur ont été présentés aboutissant au quartier du Pont d'Allier.

Ils se sont tous déclarés en faveur d'un prolongement au-delà de l'Allier (en région Auvergne-Rhône-Alpes) sur le fuseau des 300 mètres défini en 2007 ce que nous avons nous-mêmes suggéré lors de la concertation d'octobre 2015.

Admettant qu'il n'était pas possible, pour des raisons budgétaires, de réaliser en un seul tronçon le contournement Langogne-Pradelles initialement prévu, ils ont soutenu qu'il était tout à fait concevable de scinder sa construction en deux tronçons sans avoir à exproprier autant de propriétaires, créer des nuisances à proximité immédiate de la ville (camping,...) et démolir des habitations.

... / ...

La solution préconisée qui consisterait à prolonger le contournement dans l'Ardèche jusqu'au niveau de la D108 joignant le village de Lespéron à la Ribeyre sur la RN88

- permettrait d'éviter aux véhicules s'acheminant vers Pradelles, la série de virages de la sortie de Langogne,
- permettrait d'anticiper le contournement de Pradelles toujours programmé,
- ne nécessiterait que des études complémentaires par rapport à celles faites pour le fuseau retenu en 2007 au lieu d'études nouvelles pour la version V1,
- serait sans doute d'un coût assez proche (études + réalisation + expropriations) de celui envisageable pour V1,
- ne risquerait pas d'entraîner une enquête publique globalement négative qui s'exprimerait certainement dans la version Pont d'Allier.

Lors de la réunion du 23 janvier cette proposition a été évacuée par les représentants de votre administration sous le prétexte qu'ils appliquaient un cahier des charges qui leur avait été donné par leur direction régionale.

Nous ne comprenons pas qu'une route dite nationale, et même axe européen, ne puisse pas faire l'objet d'une concertation, d'un projet commun entre deux directions régionales voisines.

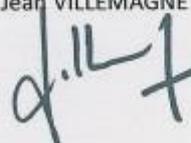
Nous déplorons également que le projet de déviation Langogne-Pradelles, initialement retenu, se soit transformé subrepticement en contournement de Langogne.

Sous prétexte d'économiser à court terme et provisoirement quelques millions d'euros (?) est-il concevable qu'on abandonne ou remette aux calendes grecques un projet vital pour l'aménagement du territoire et qu'on sacrifie un quartier de Langogne ?

Sachant que nous pouvons compter sur le soutien actif de l'ensemble des élus de la Lozère, d'un grand nombre de la Haute-Loire et de l'Ardèche, nous espérons que vous voudrez bien prendre ce courrier en considération.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en ma considération distinguée.

Le Président
Jean VILLEMAGNE



Copie de ce courrier à Mme la Directrice de la DREAL Auvergne, Rhône-Alpes, M. le Préfet de la Lozère, M. le Préfet de la région Occitanie, M. le Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Mme la Présidente de la région Occitanie, M. le Président de la région Rhône-Alpes, M. le Sénateur de l'Ardèche, M. le Député de la 2^{ème} circonscription de la Haute-Loire, M. le Député de la Lozère, M. le Sénateur de la Lozère, Mme la Présidente du conseil général de la Lozère, Mme la Conseillère régionale de la Lozère, M. le Maire de Langogne, M. le Président du Syndicat Mixte d'Étude et de Promotion de l'Axe Toulouse-Lyon



ASSOCIATION OUI A LA 2X2 VOIES

2, rue d'Aigues Passes - 48000 MENDE
Site Internet : www.m88.info

Téléphone : 04 66 45 42 74 (président)
Messagerie : oui2x2voies@orange.fr

COPIE

Monsieur Pascal MAILHOS
Préfet de la Région Occitanie
Hôtel de la Préfecture
1, place Saint-Etienne
31038 TOULOUSE Cedex 09

Mende le 10 juin 2017

Objet : Aménagement de la RN88

Monsieur le Préfet,

A plusieurs reprises votre attention a été attirée par les élus de la Lozère : le député Pierre MOREL A L'HUISSIER et la Présidente du Département Sophie PANTEL sur l'aménagement de la RN88 entre l'A75 et Le Puy-en-Velay.

De notre côté, nous avons alerté tous les responsables de l'Etat, que ce soient les deux derniers présidents de la République, les ministres ou secrétaires d'Etat concernés, le dernier préfet de la région Languedoc-Roussillon et les différents préfets de Lozère sur l'urgence de la réalisation de cet axe indispensable à l'aménagement du territoire et promis prioritairement par tous les gouvernements successifs depuis le comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT) de 1993.

Hélas, à ce jour, seuls 3 kilomètres de raccordement à l'A75 de cette liaison interrégionale, qualifiée même d'axe européen, ont été réalisés et aucun espoir de mise en chantier prochain n'est envisagé.

Aujourd'hui, je m'adresse à vous pour vous faire part de notre incompréhension, mécontentement et désaccord sur le nouveau projet de contournement de Langogne proposé en 2016 et amendé en janvier 2017, annulant celui de déviation Langogne-Pradelles présenté en 2007.

Je ne vous développerai pas ici, les éléments que vous retrouverez dans la copie ci-jointe, du courrier que j'ai envoyé au directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Didier KRUGER.

Nous comptons fermement sur vous et sur Monsieur le Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes Henri-Michel COMET auquel nous envoyons également un courrier, pour que l'interrégionalité de cet axe entre Langogne et Pradelles soit reconsidérée conjointement par vos deux administrations respectives.

Dans la perspective d'une réponse favorable, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de ma respectueuse considération.

Le Président
Jean VILLEMAGNE

P.J. : - Copie du courrier adressé le 7/6/2017 à M. Didier KRUGER, DREAL Occitanie
- Copie du courrier adressé le 10/6/2017 à M. Henri-Michel COMET, Préfet d'Auvergne-Rhône-Alpes



ASSOCIATION OUI A LA 2X2 VOIES

2, rue d'Aigues Passes - 48000 MENDE

Site Internet : www.rm88.info

Téléphone : 04 66 45 42 74 (président)

Messagerie : oui2x2voies@orange.fr

COPIE

Monsieur Henri-Michel COMET
Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
Hôtel de la Préfecture
106, rue Pierre Corneille
69419 LYON CEDEX 03

Mende le 10 juin 2017

Objet : Aménagement de la RN88

Monsieur le Préfet,

Je viens à nouveau d'attirer l'attention de Monsieur le Préfet de la Région Occitanie Pascal Mailhos sur l'aménagement de la RN88 à la limite des départements de la Lozère, de l'Ardèche et de la Haute-Loire. Cet axe classé axe européen jusqu'en 2015, déclassé depuis, ne figure plus comme itinéraire Lyon-Toulouse sur l'indicateur de recherche MAPPY et seulement comme 3^{ème} solution aujourd'hui sur l'indicateur ViaMichelin. Par contre, malgré sa sinuosité, ses déclivités importantes et sa dangerosité elle épargne 13% de trajet aux transporteurs internationaux qui l'empruntent de plus en plus régulièrement sans aucune retombée économique locale.

Alors qu'il se gargarise d'aménagement du territoire, l'Etat favorise la concentration de la population dans les grandes métropoles. La ligne ferrée du Cévenol *Clermont-Ferrand-Nîmes* est abandonnée par la SNCF (pas assez rentable) par contre celle-ci a mis Bordeaux à 2 heures de Paris avec la LGV.

Pendant ce temps, le sud de la Haute-Loire, le nord de l'Ardèche et le Nord-Est de la Lozère souffrent d'enclavement, de dépeuplement, les écoles ferment, les médecins à la retraite ne sont pas remplacés, les commerces disparaissent alors que les transporteurs rechignent à livrer ne trouvant pas de fret en retour.

Je vous demande d'intervenir avec Monsieur le Préfet Mailhos auprès du Ministère pour que l'avorton de projet de contournement de Langogne qui a été proposé aux habitants soit remplacé par un véritable maillon de voie rapide promise depuis 1993 et définie en 2007.

Comptant sur la prise en considération de ma requête, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de ma respectueuse considération.

Le Président
Jean VILLEMAGNE

- P.J. : - Copie du courrier adressé le 7/6/2017 à M. Didier KRUGER, DREAL Occitanie
- Copie du courrier adressé le 9/6/2017 à M. Pascal MAILHOS, Préfet d'Occitanie
- Copie du courrier adressé le 9/6/2017 à Mme Françoise NOARS DREAL Auvergne-Rhône-Alpes



ASSOCIATION OUI A LA 2X2 VOIES

2, rue d'Aigues Passes - 48000 MENDE
Site Internet : www.rn88.info

Téléphone : 04 66 45 42 74 (président)
Messagerie : oui2x2voies@orange.fr

COPIE

Madame Françoise NOARS
Directrice régionale de l'environnement
de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes
5 place Jules Ferry
69453 LYON CEDEX 06

Mende le 10 juin 2017

Objet : Aménagement de la RN88

Madame la Directrice,

Si je m'adresse à vous, c'est pour vous demander votre concours pour relancer avec Monsieur le Directeur régional de l'aménagement et du logement d'Occitanie, un projet acceptable de contournement de Langogne, en Lozère, qui préfigure la réalisation de la déviation Langogne-Pradelles prévue depuis 2007.

Pour votre information vous trouverez ci-joint, le courrier que je lui ai envoyé ainsi que ceux que j'adresse à Monsieur le Préfet de la Région Occitanie ainsi qu'à Monsieur le Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Je me permets de vous rappeler que La RN88 a été reconnue en 1993 au CIAT de Mende, comme une grande liaison d'aménagement du territoire – GLAT.

De plus avant le rattachement des Transports au ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie en 2012, puis au ministère de la Transition écologique et solidaire, cette RN 88 l'objet en 2007 d'une charte pour le développement durable des territoires concernés pour son aménagement entre Rodez et Le Puy-en-Velay signée conjointement par la ministre de l'Ecologie Madame Nelly OLIN et le ministre des Transports M. Dominique PERBEN.

A ce jour, la réalisation de ce tronçon d'axe routier a été en permanence repoussée ou remise en question dans sa partie centrale car elle n'intéressait ni économiquement ni électoralement aucune des deux régions adjacentes.

Seule voie de communication interrégionale du sud du Massif Central elle est indispensable à son désenclavement, à la survie de sa population, à sa redynamisation en chute depuis cent ans.

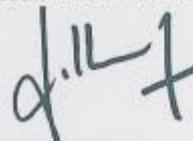
... / ...

Prévue depuis sa définition en route express comme liaison d'évitement du sillon rhodanien et de la Languedocienne surchargés (doublement de l'A9 !!) entre Lyon et Toulouse, il est indispensable que de bonnes solutions et non des mesures provisoires, inefficaces et destructrices, soient prises conjointement par l'ensemble des deux régions Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes.

Je compte sur votre aide pour que l'Etat symbolise enfin rapidement son engagement réitéré depuis 24 ans, par la mise en construction au moins partielle de la déviation Langogne-Pradelles.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président
Jean VILLEMAGNE



- P.J. : - Copie du courrier adressé le 7/6/2017 à M. Didier KRUGER, DREAL Occitanie
- Copie du courrier adressé le 9/6/2017 à M. Pascal MAILHOS, Préfet d'Occitanie
- Copie du courrier adressé le 9/6/2017 à M. Henri-Michel COMET, Préfet d'Auvergne-Rhône-Alpes



ASSOCIATION OUI A LA 2X2 VOIES

2, rue d'Aigues Passes - 48000 MENDE

Site Internet : www.rn88.info

Téléphone : 04 66 45 42 74 (président)

Messagerie : oui2x2voies@orange.fr

COPIE

Monsieur Jacques GENEST
Sénateur-Maire
Hôtel de Ville
Le village
07470 COUCOURON

Mende le 12 juin 2017

Monsieur le Sénateur-Maire

Monsieur Henry PROUHÈZE m'a fait parvenir le courrier que vous avez adressé à Monsieur Didier KRUGER, Directeur régional de la DREAL Occitanie à la suite de l'entretien que vous nous aviez accordé le 4 mars dernier ainsi que sa réponse du 11 avril.

Je tiens tout d'abord à vous remercier d'avoir soutenu notre requête et d'avoir relayé notre position commune auprès de la DREAL Occitanie.

Comme vous pourrez le constater sur le courrier que j'ai adressé à M. KRUGER, et dont vous trouverez ci-joint copie, les riverains du Pont d'Allier et notre association ne sont pas d'accord avec l'affirmation d'un consensus qui se serait exprimé, le 23 janvier, en faveur de la variante V1.

J'en ai profité pour alerter les deux préfets de Régions concernés ainsi que la directrice de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes sur notre position et sur la proposition que nous avons faite au moment de la concertation en décembre 2015.

Comme je l'ai précisé à Monsieur KRUGER, je vais continuer à alerter dans les tous prochains jours l'ensemble des personnalités que je lui ai indiquées et je ne manquerai pas de vous en tenir informé.

Il est temps que notre requête soit enfin prise au sérieux.

Dans cet espoir, et en vous renouvelant nos remerciements pour votre démarche et votre engagement, je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur-Maire, l'expression de mes salutations respectueuses.

Le Président
Jean VILLEMAGNE

- P.J. : - Copie du courrier adressé le 7/6/2017 à M. Didier KRUGER, DREAL Occitanie
- Copie du courrier adressé le 10 /6/2017 à M. Pascal Mailhos, Préfet d'Occitanie
- Copie du courrier adressé le 10/6/2017 à M. Henri-Michel COMET, Préfet d'Auvergne-Rhône-Alpes
- Copie du courrier adressé le 10 /6/2017 à Mme Françoise NOARS, DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

Copie : Mme Aurélie MAILLOLS, Vice-présidente du Conseil régional d'Occitanie
M. Alain BERTRAND, Sénateur de la Lozère
Mme Sophie PANTEL, Présidente du Conseil départemental de la Lozère
M. Laurent SUAU, Maire de Mende, Président de la Com. com. Cœur de Lozère, Vice-président du Conseil départemental, Président du syndicat-mixte d'études et de promotion de l'axe Toulouse-Lyon
M. Guy MALAVAL, Maire de Langogne
M. Henry PROUHÈZE, Quartier du pont d'Allier-Langogne



ASSOCIATION OUI A LA 2X2 VOIES

2, rue d'Algues Passes - 48000 MENDE

Site Internet : www.rm88.info

Téléphone : 04 66 45 42 74 (président)

Courriel : villemagne.jean@orange.fr

COPIE

Monsieur Pierre MOREL A L'HUISSIER
Député de la Lozère
3, allée Piencourt
48000 MENDE

Mende, le 14 juin 2017

Monsieur le Député,

Comme je vous l'ai annoncé hier, je vous transmets ci-joint, les courriers que j'ai adressés au directeur de la DREAL Occitanie, à la directrice de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes et aux deux préfets de régions concernés.

J'y joins les deux courriers de Monsieur Jacques Genest, Sénateur-Maire de Coucouron, accompagnés du courrier de la DREAL Occitanie qui m'a fait réagir violemment, ainsi que le courrier de remerciement que j'ai adressé au sénateur de l'Ardèche pour son soutien.

Il me reste à relancer Madame Carole Delga pour un rendez-vous que nous attendons depuis novembre, Monsieur Laurent Wauquiez et après les élections, Monsieur Jean-Pierre Vigier.

Je me permets également d'arroser le préfet de Lozère, Alain Bertrand, Sophie Pantel, Aurélie Maillols, Laurent Suau, Guy Malaval et nos chambres consulaires de l'ensemble de ces courriers et dès le brouhaha des élections passé, je ferai un article pour la presse et j'organiserai une assemblée générale.

J'ai été étonné que vous ne m'ayez pas informé du courrier, en date du 24 mai, que vous a envoyé M. Laurent Wauquiez et dont j'ai eu connaissance par M. Henry Prouhèze de Langogne. C'est sans doute un oubli dans une période chargée.

Vous assurant de mon soutien en faveur de votre action pour notre cher département, je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'expression de ma considération distinguée.

Le Président
Jean Villemagne

- P.J. 8 : - mes lettres aux 2 DREAL
- mes lettres aux 2 préfets de régions
- le courrier échangé entre le sénateur de l'Ardèche J. Genest et la DREAL Occitanie
- la lettre adressée à H. Prouhèze par le sénateur de l'Ardèche J. Genest
- ma lettre à M. Jacques Genest.



ASSOCIATION OUI A LA 2X2 VOIES

2, rue d'Aigues Passes - 48000 MENDE

Site Internet : www.m88.info

Téléphone : 04 66 45 42 74 (président)

Messagerie : oui2x2voies@orange.fr

COPIE

Madame Carole DELGA
Présidente de la Région Occitanie
Hôtel de Région
201, avenue de la Pompignane
34064 MONTPELLIER CEDEX 02

Mende le 15 juin 2017

Objet : *Aménagement de la RN 88 à Langogne - Lozère*

Madame la Présidente,

Je vous ai écrit peu de temps après votre élection à la tête de notre Région pour vous rappeler l'urgente nécessité de réaliser des aménagements ponctuels sur la RN 88 en Lozère.

Fin 2015, l'Etat a lancé une nouvelle concertation pour le contournement de Langogne en rejetant le principe adopté en 2007 d'une déviation Langogne-Pradelles intéressant les deux régions contigües Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes.

La dernière variante proposée aux riverains le 23 janvier 2017, en présentation publique, est inacceptable pour 2 raisons :

- Elle condamne tout un quartier de Langogne et a été rejetée par tous les riverains qui se sont exprimés lors de la réunion.
- Elle condamne la réalisation future, toujours envisagée, d'un tronçon à 2x2 voies évitant Langogne et Pradelles.

A cet effet, vous trouverez, ci-joint, l'ensemble des courriers que j'ai envoyés aux représentants de l'Etat concernés pour rejeter la proposition faite et réclamer le retour à un projet que nous avons exposé en 2015, même s'il ne satisfait pas en totalité, dans l'immédiat pour raisons budgétaires, les aspirations des utilisateurs et des populations locales concernées.

Notre position est soutenue par la plupart des élus locaux et régionaux ainsi que par les chambres consulaires.

Je souhaiterais m'en entretenir avec vous et, plus généralement, de l'ensemble de l'aménagement de la RN 88 en Lozère, à l'occasion d'un rendez-vous que voudrez bien m'accorder ainsi qu'à quelques membres autorisés de notre association.

Dans cette perspective, je vous prie de croire, Madame la Présidente, en ma respectueuse considération.

Le Président

Jean Villemagne

P.J. 8 : - mes lettres aux 2 DREAL

- mes lettres aux 2 préfets de régions
- le courrier échangé entre le sénateur de l'Ardèche Jacques Genest et la DREAL Occitanie
- la lettre adressée à M. Henry Prouhèze par le sénateur de l'Ardèche Jacques Genest
- ma lettre à M. Jacques Genest.

Copie : Mme. Aurélie Maillols, Vice-présidente de la région Occitanie



ASSOCIATION OUI A LA 2X2 VOIES

2, rue d'Aigues Passes - 48000 MENDE

Site Internet : www.rm88.info

Téléphone : 04 66 45 42 74 (président)

Messagerie : oui2x2voies@orange.fr

COPIE

Madame Aurélie MAILLOLS
Vice-présidente de la Région Occitanie
Maison de la Région
9, bd. Théophile Roussel
48000 MENDE

Mende le 15 juin 2017

Objet : *Aménagement de la RN 88 à Langogne - Lozère*

Madame la Vice-présidente,

Je ne vais pas développer tous les arguments que vous connaissez déjà contre le projet de contournement de Langogne présenté par la DREAL Occitanie.

Vous savez :

- qu'elle condamne tout un quartier de Langogne et a été rejetée par tous les riverains qui se sont exprimés lors de la réunion.
- qu'elle condamne la réalisation future, toujours envisagée, d'un tronçon à 2x2 voies évitant Langogne et Pradelles.

Je me contente donc, de vous faire parvenir le dossier complet des courriers que j'ai adressés aux personnalités qui peuvent intervenir localement, régionalement ou au niveau national en faveur de notre requête. Je ne manquerai pas de vous communiquer les réponses reçues ainsi que les prochaines lettres que je compte envoyer.

Je vous demande, par contre, d'insister auprès de Madame Carole Delga pour m'obtenir un rendez-vous, accompagné de quelques personnes à responsabilités départementales, afin de la sensibiliser à nouveau sur le cas particulier de Langogne et, plus généralement, sur l'aménagement urgent à 2x2 voies de tronçons de la RN88, indispensables au développement du nord-est de la Lozère.

Sachant que je peux compter sur votre soutien constant et pugnace pour l'aménagement du territoire lozérien, je vous prie d'agréer, Madame la Vice-présidente, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Président
Jean Villemagne

P.J. 10 : - le courrier échangé entre le sénateur de l'Ardèche Jacques Genest et la DREAL Occitanie motivant ma réaction.

- la lettre adressée à M. Henry Prouhèze par le sénateur de l'Ardèche Jacques Genest
- mes lettres aux 2 DREAL
- mes lettres aux 2 préfets de régions
- ma lettre à M. Jacques Genest.
- ma lettre à M. Pierre Morel à L'Huissier
- ma lettre à Mme Carole Delga



ASSOCIATION OUI A LA 2X2 VOIES

2, rue d'Aigues Passes - 48000 MENDE
Site Internet : www.rm88.info

Téléphone : 04 66 45 42 74 (président)
Messagerie : oui2x2voies@orange.fr

COPIE

Madame Sophie PANTEL
Présidente du Conseil départemental
Hôtel du Département
4, rue de la Rovère – BP 24
48001 MENDE Cedex

Mende le 15 juin 2017

Objet : *Aménagement de la RN 88 à Langogne*

Madame la Présidente,

Comme vous le verrez dans l'ensemble des courriers dont vous trouverez ci-joint copies, j'ai été choqué par la lettre que Monsieur Didier Kruger, directeur de la DREAL Occitanie a adressée au sénateur de l'Ardèche, Monsieur Jacques Genest, au sujet du contournement de Langogne, et je ne me suis pas privé de le faire savoir à toutes les autorités régionales et départementales.

Comme je l'ai écrit à Monsieur le Préfet d'Auvergne-Rhône-Alpes, l'avorton de projet présenté par la DREAL Occitanie, le 23 janvier, uniquement aux riverains du Pont d'Allier à Langogne, ne peut être accepté. Ils l'ont dit ce jour-là au représentant de la DREAL et je m'en fais écho, aujourd'hui, auprès de tous ceux qui, comme vous, avez une voix pour parler au nom de la Lozère et, au-delà, au nom des populations du sud du Massif Central.

Il faut enfin que ce territoire qui a été, jusqu'au début du XX^{ème} siècle, un département à l'égal des autres, retrouve une population active et dynamique. Il a profité comme les autres de l'arrivée du chemin de fer, de routes nationales, de réseaux électriques, de la téléphonie fixe.

Aujourd'hui, sa décroissance démographique qui se poursuit (sauf à proximité de l'A 75), conduit les responsables régionaux et nationaux à le transformer en « réserve d'indiens » et à sacrifier les deniers de l'Etat et de la Région aux communications autour et entre les grandes métropoles.

En 2013 (*voir notre Gazette n°54 du 10 mars 2013*), j'ai proposé une large table ronde des élus locaux, départementaux, régionaux, quelle que soit leur appartenance politique, associés aux chambres consulaires, pour réclamer et obtenir des plus hautes instances de l'Etat la réalisation immédiate de quelques tronçons faciles à réaliser entre Le Puy-en-Velay et l'A 75.

Pendant ce temps on a doublé l'A9 parce que la circulation était devenue intolérable aux environs de Montpellier, on a réalisé la LGV entre Paris et Bordeaux, près de 600 kms, pour relier ces deux villes en 2h alors qu'en prenant le train à Mende (non, l'autobus !), il faut au minimum 7h avec 3 changements pour rejoindre la capitale régionale à 250 kms.

Madame la Présidente, à l'heure où les jeunes prennent les rênes de la France, aidez-les à rester vivre en Lozère, ou à venir s'installer en Lozère, la Lozère les mérite !

Veuillez croire, Madame la Présidente, en ma respectueuse considération.

Le Président
Jean Villemagne

PJ :

- le courrier échangé entre le sénateur de l'Ardèche Jacques Genest et la DREAL Occitanie qui m'a été transmis par M. Henry Prouhèze de Langogne,
- l'ensemble de mes correspondances récentes relatives à ce contournement de Langogne.



ASSOCIATION OUI A LA 2X2 VOIES

2, rue d'Aigues Passes - 48000 MENDE

Site Internet : www.m88.info

Téléphone : 04 66 45 42 74 (président)

Courriel : villemagne.jean@orange.fr

COPIE

Monsieur Laurent WAUQUIEZ
Président de la région
Auvergne-Rhône-Alpes
Hôtel de Région
1, esplanade François Mitterrand
CS 20033
69269 Lyon cedex 02

Mende, le 16 juin 2017

Objet : *Aménagement de la RN 88 à Langogne*

Monsieur le Président,

A plusieurs reprises, je me suis adressé à vous, tout d'abord en tant que maire du Puy en Velay, membre du Syndicat-Mixte d'Etudes et de Promotion de l'Axe Toulouse-Lyon et plus récemment en 2016, lorsque vous avez été élu à la présidence de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

J'ai toujours reçu de votre part des réponses favorables à l'aménagement en 2x2 voies de la RN 88 depuis Le Puy jusqu'à l'A 75.

Aujourd'hui, même si ce n'est pas directement de votre ressort, je sollicite votre intervention pour que les DREAL Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes étudient conjointement un contournement de Langogne allant jusqu'au droit de Lespéron, dans l'Ardèche, qui n'obère pas un prolongement futur jusqu'au carrefour avec la RN 102 au-delà de Pradelles. En effet, comme vous pourrez le constater dans le dossier ci-joint, la DREAL Occitanie a conçu un projet inacceptable, sacrifiant le quartier de Pont d'Allier à Langogne, sans aucune concertation avec la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes. Il doit être mis au panier.

Le tronçon qui devrait être réalisé à la limite de la Lozère, de l'Ardèche et de la Haute-Loire serait une excellente preuve de collaboration entre les deux Régions et un véritable symbole d'espoir, pour les populations, de pouvoir enfin, aller de Lyon à Toulouse par cette route express promise depuis 24 ans.

Comptant sur votre soutien actif dans cette opération, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma respectueuse considération.

Le Président
Jean Villemagne

PJ :

- le courrier échangé entre le sénateur de l'Ardèche Jacques Genest et la DREAL Occitanie qui m'a été transmis par M. Henry Prouhèze de Langogne,
- l'ensemble de mes correspondances récentes relatives à ce contournement de Langogne.



ASSOCIATION OUI A LA 2X2 VOIES

2, rue d'Aigues Passes - 48000 MENDE

Site Internet : www.rn88.info

Téléphone : 04 66 45 42 74 (président)

Courriel : villemagne.jean@orange.fr

COPIE

Monsieur Alain BERTRAND
Sénateur de la Lozère
Permanence sénatoriale
5, place Général de Gaulle
48000 MENDE

Mende, le 16 juin 2017

Objet : *Aménagement de la RN 88 à Langogne*

Monsieur le Sénateur,

Votre collègue du Sénat, Monsieur Jacques Genest, Sénateur-maire de Coucouron, que l'aménagement de la RN 88 ne laisse pas indifférent car il conditionne l'activité économique du nord de l'Ardèche, nous a tenu au courant, par l'intermédiaire de Monsieur Henry Prouhèze, de Langogne, de l'échange de courrier qu'il avait eu avec le directeur de la DREAL Occitanie, Monsieur Didier Kruger.

J'ai immédiatement réagi à la lecture des contre-vérités exprimées dans la lettre de la DREAL et vous trouverez, ci-joint, en plus de ces courriers, celui que je lui ai adressé ainsi que ceux que j'ai rédigés à l'attention des deux préfets de région concernés et à celle de sa collègue, directrice de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes.

J'en ai profité pour rappeler à tous les acteurs de la scène politique régionale et lozérienne concernés, l'importance de ne pas accepter l'embryon de contournement de Langogne proposé en remplacement de la déviation étudiée et approuvée en 2007.

Je compte, une fois de plus, sur vous, pour attirer l'attention des instances gouvernementales sur la nécessité de réaliser, **rapidement, en priorité et correctement**, une véritable déviation de Langogne-Pradelles.

Confiant dans votre soutien à cette aspiration des lozériens et, plus largement, des habitants du sud du Massif central, je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur, l'expression de ma respectueuse considération.

Le Président
Jean Villemagne

PJ :

- le courrier échangé entre le sénateur de l'Ardèche Jacques Genest et la DREAL Occitanie qui m'a été transmis par M. Henry Prouhèze de Langogne,
- l'ensemble de mes correspondances récentes relatives à ce contournement de Langogne.



ASSOCIATION OUI A LA 2X2 VOIES

2, rue d'Algues Passes - 48000 MENDE

Site Internet : www.rn88.info

Téléphone : 04 66 45 42 74 (président)

Courriel : villemagne.jean@orange.fr

COPIE

Monsieur Hervé MALHERBE
Préfet de la Lozère
Hôtel de la Préfecture
4, rue de la Rovère
48000 MENDE

Mende, le 16 juin 2017

Objet : *Aménagement de la RN 88 à Langogne*

Monsieur le Préfet,

A plusieurs reprises, je me suis adressé à vos prédécesseurs pour les sensibiliser sur le handicap, subi par le département, dû à l'absence de réalisation de la voie rapide promise depuis 1993 et pour rechercher, auprès d'eux, des renseignements sur l'évolution possible de cette situation.

Aucune des informations ou des assurances en matière de délais de réalisation qu'ils ont pu me donner, avant votre arrivée, ne se sont révélées exactes. Aucune avancée des projets ne s'est réalisée à l'exception de la déclaration d'utilité publique de la rocade ouest de Mende.

Aussi, devant l'inutilité de mes requêtes, me suis-je abstenu de vous harceler sur la problématique de la RN 88.

Aujourd'hui je tiens cependant à vous informer de la démarche que j'ai entreprise à la suite de la proposition faite par la DREAL Occitanie pour la déviation de Langogne.

Non seulement, le 23 janvier, les trois versions présentées ont été refusées par les riverains réunis en mairie, mais la DREAL a prétendu, dans un courrier envoyé au sénateur-maire de Coucouron dans l'Ardèche, qu'un consensus s'était dégagé en faveur d'une version V1, ce qui est inexact.

Devant l'importance d'une solution rapide et définitive pour Langogne, je me suis permis d'alerter Monsieur le Préfet de la Région Occitanie, Pascal Mailhos, et celui de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Henri-Michel Comet, afin que leurs deux DREAL étudient un projet commun qui satisfasse les riverains et n'obère pas la future déviation Langogne-Pradelles, si celle-ci ne peut être réalisée qu'en deux étapes, pour des raisons de budget.

J'ai également informé les principaux responsables politiques concernés comme vous pourrez le constater dans le dossier ci-joint.

J'espère pouvoir compter sur votre appui pour qu'un dénouement acceptable intervienne très vite et, dans cette perspective, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de ma considération respectueuse.

Le Président
Jean Villemagne

PJ :

- le courrier échangé entre le sénateur de l'Ardèche Jacques Genest et la DREAL Occitanie qui m'a été transmis par M. Henry Prouhèze de Langogne,
- l'ensemble de mes correspondances récentes relatives à ce contournement de Langogne.



ASSOCIATION OUI A LA 2X2 VOIES

2, rue d'Algues Passes - 48000 MENDE

Site Internet : www.m88.info

Téléphone : 04 66 45 42 74 (président)

Courriel : villemagne.jean@orange.fr

COPIE

Monsieur Laurent SUAU
Président du Syndicat Mixte
d'Etudes et de Promotion
de l'Axe Toulouse-Lyon
Département de la Lozère
4, rue de la Rovère
48000 MENDE CEDEX 01

Mende, le 16 juin 2017

Objet : *Aménagement de la RN 88 à Langogne*

Monsieur le Président,

Ce n'est ni au maire de Mende, ni au président de la Communauté de commune Cœur de Lozère, ni au vice-président du Conseil départemental que je m'adresse, mais au président du SMEPATL (pour faire court !).

Comme vous le savez, la DREAL Occitanie a modifié le projet initial de déviation Langogne-Pradelles, prévu en 2007, en un contournement minimum et inacceptable de Langogne partant de la plaine de Barres, à l'ouest, et se terminant dans le quartier de Pont d'Allier, à l'est.

Le 23 janvier l'ensemble des riverains consultés, comme notre association, se sont montrés hostile à ce projet.

Au lieu d'envisager de proposer un tracé conforme aux souhaits émis et d'un coût global sans doute proche de celui retenu, le représentant de la DREAL s'est contenté d'opposer un refus, arguant qu'on sortait de l'épure occitane, comme s'il y avait une frontière infranchissable entre l'Occitanie et l'Auvergne-Rhône-Alpes, même pour une route interrégionale, voire européenne.

Monsieur le Président, il faut absolument qu'on sorte de ces études « bidons » qui coûtent à la communauté et qui sont totalement stériles. Que de temps et d'argent perdus, alors que Langogne est une ville martyre qui ne peut plus supporter d'être traversée nuit et jour par des quarante tonnes !

Le Syndicat-Mixte d'Etudes et de Promotion de l'axe Toulouse-Lyon ne peut-il provoquer, enfin, cette table ronde entre ses membres, associés aux chambres consulaires afin de réclamer, pour l'obtenir de l'administration et si nécessaire du gouvernement, une solution rapide et pérenne, vitale pour Langogne ? N'est-ce pas dans ses compétences ?

En formulant ce vœu, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations respectueuses.

Le Président
Jean Villemagne

PJ :

- le courrier échangé entre le sénateur de l'Ardèche Jacques Genest et la DREAL Occitanie qui m'a été transmis par M. Henry Prouhèze de Langogne,
- l'ensemble de mes correspondances récentes relatives à ce contournement de Langogne.



ASSOCIATION OUI A LA 2X2 VOIES

2, rue d'Aigues Passes - 48000 MENDE

Site Internet : www.rm88.info

Téléphone : 04 66 45 42 74 (président)

Courriel : villemagne.jean@orange.fr

COPIE

Monsieur Guy MALAVAL
Maire
Hôtel de Ville
7, boulevard Notre Dame
48300 LANGOGNE

Mende, le 16 juin 2017

Objet : *Aménagement de la RN88 à Langogne*

Monsieur le Maire,

Monsieur Henry Prouhèze m'a fait parvenir les courriers de Monsieur Jacques Genest dont vous avez été destinataire en copie.

Comme je vous en avais informé lorsque nous nous sommes rencontrés à Langogne le 2 juin, j'ai réagi vigoureusement à la lettre du directeur de la DREAL Monsieur Didier KRUGER et j'en ai profité pour rappeler aux deux préfets de Région que Langogne était à la limite de deux Régions et que la RN 88 était un axe interrégional, voire européen.

Sur ma lancée, j'ai rappelé à tous les acteurs de la scène politique régionale et lozérienne concernés, l'importance de ne pas accepter l'embryon de contournement de Langogne proposé en remplacement de celui étudié et approuvé en 2007 mais que, par contre, **une solution convenable devait être proposée à très court terme** :

- soit la solution que nous avons proposée jusqu'au droit de Lespéron
- soit la déviation totale prévue en 2007 et jamais officiellement abandonnée.

Je vous transmets donc l'ensemble de mes correspondances à ce sujet et ne manquerai pas de vous tenir informé des réponses que je recevrai.

Dans l'attente de décisions conformes au souhait des Langonnais, de la plupart des habitants des localités avoisinantes et des utilisateurs de la RN 88, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes meilleures salutations.

Le Président
Jean Villemagne

PJ : l'ensemble de mes courriers récents relatifs à ce contournement de Langogne.



ASSOCIATION OUI A LA 2X2 VOIES

2, rue d'Aigues Passes - 48000 MENDE

Site Internet : www.rn88.info

Téléphone : 04 66 45 42 74 (président)

Courriel : villemagne.jean@orange.fr

COPIE

Monsieur Pierre MOREL A L'HUISSIER
Député de la Lozère
3, allée Piencourt
48000 MENDE

Mende, le 18 juin 2017

Monsieur le Député,

Tout d'abord, je tiens à vous féliciter pour votre réélection.

Depuis mon précédent courrier du 14 courant, j'ai continué à mobiliser le maximum de responsables locaux et régionaux sur notre RN 88.

Aussi, trouverez-vous ci-joint, en complément, les dernières correspondances que j'ai envoyées à cet effet.

Vous en souhaitant bonne réception et comptant toujours autant sur votre détermination à voir aboutir nos revendications, je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes respectueuses salutations.

Le Président
Jean Villemagne

P.J. 9 - Lettres à :

- M. le Préfet de la Lozère, Hervé Malherbe
- Mme la Présidente de la région Occitanie, Carole Delga
- M. le Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Laurent Wauquiez
- M. le Député de la 2ème circonscription de la Haute-Loire, Jean-Pierre Vigier
- M. le Sénateur de la Lozère, Alain Bertrand
- Mme la Présidente du Conseil départemental de Lozère, Sophie Pantel
- Mme la Vice-présidente du Conseil régional, Aurélie Maillols
- M. le Président du SMEPATL, Laurent Suau
- M. le maire de Langogne, Guy Malaval



ASSOCIATION OUI A LA 2X2 VOIES

2, rue d'Aigues Passes - 48000 MENDE

Site Internet : www.rn88.info

Téléphone : 04 66 45 42 74 (président)

Courriel : villemagne.jean@orange.fr

COPIE

Monsieur Jean-Pierre VIGIER
Député de la Haute-Loire
2, Avenue Clément Charbonnier
43000 Le Puy-en-Velay

Mende, le 18 juin 2017

Objet : *Aménagement de la RN 88 à Langogne*

Monsieur le Député,

Je tiens tout d'abord à vous féliciter pour votre brillante réélection.

L'entretien que vous avez bien voulu m'accorder, accompagné de Monsieur Gaillard et de Monsieur Tardieu en mairie de Saugues le 31 mars, nous a confortés dans votre détermination à faire avancer notre cause.

Depuis, j'ai réagi à la lecture de la réponse de la DREAL Occitanie au courrier du sénateur-maire de Coucouron, Monsieur Jacques Genest, qui avait également reçu, comme vous, une délégation de notre association et qui avait défendu notre position.

J'en ai profité pour réaffirmer notre obstination à ne pas laisser faire n'importe quoi sur cette RN 88 à Langogne.

Aussi trouverez-vous, ci-joint, le dossier réalisé à partir des lettres que j'ai adressées aux principaux responsables locaux et régionaux concernés.

Je sais que les habitants du sud du Massif-Central qui attendent depuis des dizaines d'années le désenclavement de leur territoire, grâce à l'aménagement de la RN88, peuvent compter sur vous pour œuvrer à sa réalisation.

Dans cette perspective, je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes salutations respectueuses.

Le Président
Jean Villémagne

PJ :

- le courrier échangé entre le sénateur de l'Ardèche Jacques Genest et la DREAL Occitanie qui m'a été transmis par M. Henry Prouhèze de Langogne,
- l'ensemble de mes correspondances récentes relatives à ce contournement de Langogne.



ASSOCIATION OUI A LA 2X2 VOIES

2, rue d'Aigues Passes - 48000 MENDE

Site Internet : www.m88.info

Téléphone : 04 66 45 42 74 (président)

Messagerie : oui2x2voies@orange.fr

COPIE

Madame Aurélie MAILLOLS
Vice-présidente de la Région Occitanie
Maison de la Région
9, bd. Théophile Roussel
48000 MENDE

Mende le 20 juin 2017

Objet : *Aménagement de la RN 88 à Langogne – Lozère (suite)*

Madame la Vice-présidente,

Depuis mon dernier courrier en date du 15 courant, j'ai continué à informer les riverains, les responsables locaux, départementaux et régionaux de ma démarche concernant le contournement de Langogne.

Je suis arrivé, provisoirement, au terme de celle-ci et vous communique en pièces-jointes l'ensemble des courriers que j'ai adressés postérieurement au premier envoi que je vous ai fait.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Madame la Vice-présidente, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Président
Jean Villemagne

P.J. 8 :

- Mon courrier à Mme Sophie Pantel,
- Mon courrier à M. Laurent Wauquiez
- Mon courrier à M. Alain Bertrand
- Mon courrier à M. Hervé Malherbe
- Mon courrier à M. Laurent Suau
- Mon courrier à M. Guy Malaval
- Mon courrier à M. Pierre Morel à L'Huissier (2^{ème} courrier)
- Mon courrier à M. Jean-Pierre Vigier

N'attendez pas pour nous manifester votre soutien, nous avons besoin de vous pour continuer à aider la nouvelle génération à rester dans le sud du Massif-Central. Merci d'avance !



Association "Oui à la 2x2 voies"

BULLETIN D'ADHESION ET DE RENOUELEMENT DE CARTE

Je dis « OUI à la 2x2 voies », et je paie ma cotisation pour l'année 2017

NOM :	Membre ADHERENT : 10 euros et +
PRENOM :	Membre ACTIF : 15 euros et +
ADRESSE :	Membre BIENFAITEUR : 25 euros et +
.....	
CODE POSTAL.....	Commerçants, Artisans : 40 euros et +
VILLE :	Entreprises (minimum) : 80 euros et +
Tél. :	« GAZETTE DU OUI » 1,30 € le numéro, comprise
E. Mail :	

Vous pouvez libeller vos chèques au nom de : Association « OUI à la 2x2 VOIES » -
Et adressez les à : Association « OUI à la 2x2 voies » - 2, rue d'Aigues Passes - 48000 - MENDE

Nous vous en remercions à l'avance

L'ASSOCIATION "OUI à la 2 x 2 VOIES" a pour but de défendre le tracé de la VOIE EXPRESS à 2 x 2 VOIES RN 88 traversant la LOZERE en son centre et passant par MENDE et LANGOGNE.

Cette VOIE EXPRESS est sur l'axe :

- **INTERNATIONAL :**
MADRID-GENEVE
et plus tard SEVILLE-VARSOVIE

- **NATIONAL :**
TOULOUSE-LYON

Départements traversés :
HAUTE GARONNE - TARN
AVEYRON
LOZERE - ARDECHE
HAUTE LOIRE - LOIRE - RHONE

ASSOCIATION
"OUI à la 2 x 2 VOIES"
Tél : 04 66 45 42 74



Site Internet : rn88.info